

Complément habilitation électrique HTA



Électriciens confirmés habilités BT

Durée : 1 jour (7 heures) Conforme à la norme NF C18-510 +A1 et ED 6127

Public

- Personnel électricien confirmé et habilité BT chargé d'assurer des consignations, des manœuvres ou des remplacements sur des ouvrages électriques HTA.

Prérequis

- Avoir la qualification nécessaire (*connaissances techniques et expérience*) reconnue par son employeur pour effectuer les opérations électriques dans le domaine de tension concerné.

Objectifs

- Être capable d'exécuter en sécurité des opérations spécifiques sur des ouvrages électriques HTA dans le respect de la norme NF C 18-510 + A1.
- Être sensibilisé aux risques électriques pour appliquer et faire appliquer les prescriptions de sécurité dans les domaines de tension et les situations propres à son établissement.

Méthode et moyens pédagogiques

- Tour de table et retours d'expériences.
- Alternance d'exposés théoriques et d'échanges réflexifs.
- Présentation des matériels et des équipements de sécurité électriques.
- Visite des installations sur site et analyse des risques.
- Mises en situations sur site (suivant possibilités).
- Manœuvres et exercices sur simulateur (en centre).
- Support de formation (*conforme Norme C18-510 + A1*).

Contrôle des acquis

- Évaluation formative au fil de la formation.
- Évaluation des acquis théorique par QCM.
- Évaluation pratique :
 - * mise en situation individuelle.
 - * mise en situation en groupe.

Programme

I - Le danger : l'électricité

- La HTA

II - Les risques électriques

- Le court-circuit.
- L'arc électrique.

III - Les conséquences pour les personnes et les biens

- Les conséquences physiques et physiologiques.
- Hôpitaux, industries, ERP, etc. (personnes, ouvrages, installations, équipements).

IV - Réglementation

- Norme NFC 18-510 + A1; décret 2010-1118.
- Les différentes responsabilités.
- Les domaines de tension HT.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les opérations hors, en présence ou au voisinage de tension.
- Les habilitations électriques : principe, symboles, limites et formalisation H1V, H2V, HC.

V - Les mesures de prévention

- Fonction des appareillages électriques : séparation, coupure, commande, protection.
- Les fusibles HTA.
- L'analyse des risques.
- Les schémas et fiches de manœuvres.
- Travaux, interventions, opérations.
- La consignation électrique.
- La mise à la terre et en court-circuit.
- Documents et consignes : appliquer, faire appliquer.
- Les matériels et outils.
- Les protections individuelles et collectives.

VI - Accident ou incendie d'origine électrique

- Conduite à tenir.

Sanction de la formation

- Proposition de titre d'habilitation.
- Avis après formation.